

La publication que nous vous présentons a pour fonction de vous faire connaître le **document de position politique sur les politiques locales d'inclusion sociale** promu par la Commission d'inclusion sociale, de Démocratie participative et des Droits Humains appartenant à Cités et Gouvernements locaux unis (CGLU). Le document présente les principales lignes politiques à suivre que l'on recommande aux villes pour concevoir et développer des politiques publiques d'inclusion sociale. Son objectif est de faciliter la position de CGLU en la matière et d'orienter son dialogue avec d'autres organisations ou agences internationales.

Ce document a été approuvé par le **Conseil mondial de CGLU** qui s'est tenu du 27 au 30 novembre 2008 à Istanbul. Il s'inspire des conclusions du « **1er Séminaire international de Politiques locales innovatrices d'Inclusion sociale** » qui a eu lieu à Barcelone les 27 et 28 septembre 2007 ainsi que de la réflexion politique développée au sein de CGLU à travers ses sections régionales et ses commissions de travail.

La mairie de Barcelone et la Commission d'Inclusion Sociale ont organisé le « 1er Séminaire international de Politiques locales innovatrices d'Inclusion sociale » avec le soutien du Gouvernement autonome catalan et des conseils scientifiques du DPU (Development Planning Unit) de l'University College of London. À ce séminaire participèrent des représentants d'**Eldoret** (Kenya), de **Rosario** (Argentine), de **Diyarbakir** (Turquie), de **Londres** (Royaume-Uni), de **Belo Horizonte** et de **Porto Alegre** (Brésil), de **Palmela** (Portugal), de **Tacoma** (États-Unis), de **Cotacachi** (Équateur), de **Barcelone** (Espagne), de **Saint-Denis** (France) et de **Bandung** (Indonésie). Les représentants de ces 12 villes, aux réalités très différentes, firent un compte rendu de leurs différentes politiques d'inclusion tout en affrontant la mission de réfléchir et de délibérer ensemble sur les trois axes suivants : (i) justice sociale et garantie de droits ; (ii) participation citoyenne et création de réseaux sociaux ; (iii) planification et durabilité des politiques.